

(25) PJ

Les ruis Jean Baptiste PASCAL D'AUDAUZ, propriétaire des parcelles B 195, B 196, B 197 sur la commune d'Ogenx - Montestrucq.

La mairie a fait une demande d'emplacement réservé des parcelles 196 et 197 pour un projet d'extension du cimetière.

Dans le projet de PLU les parcelles sont en zone UA, comme elles l'étaient auparavant.

La mairie ne nous a pas informé, je m'en suis rendu - compte en allant consulter le projet de PLU.

Outre la méthode, je conteste la pertinence du projet.

Il y a une différence de dénivellé de plus d'un 1m50 entre le cimetière actuel et le terrain.

L'accès aux parcelles obligerait la commune à créer un ancien chemin communal sur le bas du terrain.

Le dénivellé du terrain obligerait à des travaux de terrassement énormes.

La parcelle B 422 est elle déjà accessible par la route.

De plus, un nouveau cimetière a été construit dans le quartier d'Ogenx il y a moins de 10 ans.

Ogenx et Montestrucq ne sont plus qu'une commune depuis 1972 - 53 ans plus tard les élus décident de dépenser plusieurs centaines de milliers d'euros pour un besoin qui ~~est~~ est déjà couvert.

De plus, il n'y a aucune trace de ce projet dans les compte-rendus du conseil municipal.

Pièce jointe 1: photo aérienne cadastrale.

Pièce jointe 2: photocopie du document donné par le maire le

11 septembre 2015.

(26) N CLAVIER conseil joint

(27) DURBOIS conseil joint